

ÉDITION
2023

SOMMAIRE

Le fonctionnement
d'un collège
p. IILa carte scolaire
p. IIILes collèges
en Aveyron
p. IV-VLes missions
du collège
p. VI-VIIMots croisés
p. VIII

À LA DÉCOUVERTE DES COULISSES DE TON COLLÈGE

Ton collège fait partie de ton quotidien et tu dois avoir l'impression de bien le connaître. Mais sais-tu vraiment comment il fonctionne ? Qui le dirige ? Qui s'occupe de l'entretenir ? Comment la cantine est gérée ? Glisse-toi dans les coulisses de ton établissement afin de découvrir son organisation et les actions de ton Département pour que tu étudies dans de bonnes conditions.



CHIFFRES CLÉS

41

C'est le nombre de collèges publics et privés en Aveyron. En tout, ils ont accueilli 11 899 collégiens pendant l'année scolaire 2021-2022.

84%

C'est la proportion de demi-pensionnaires (élèves qui déjeunent à la cantine) dans les collèges publics et privés de l'Aveyron.

IL Y A 374 ANS, en 1649, l'ancien collège des Jésuites de Rodez était construit.

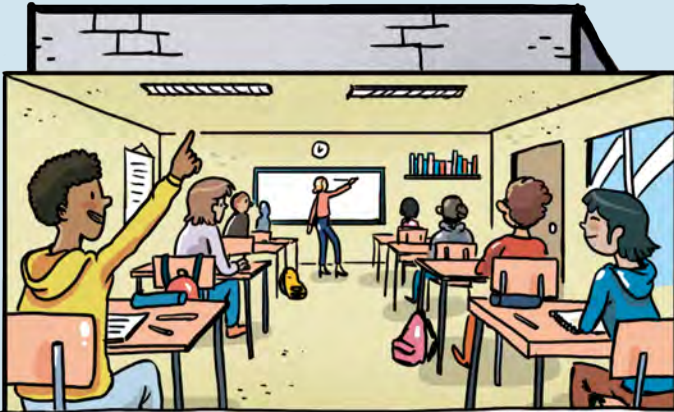
Devenu aujourd'hui le lycée Foch, il a été le lieu d'éducation de personnes célèbres, comme l'artiste peintre Pierre Soulages, ou Paul Ramadier, chef du gouvernement de la IV^e (4^e) République.

LE SAIS-TU ?

En France, le nom le plus donné aux collèges publics est « Jean Moulin ». En effet, de nombreux collèges ont été construits pendant les années 1960, au moment où des cérémonies honoraient la mémoire de ce célèbre résistant.

UN COLLÈGE, COMMENT ÇA MARCHE ? À QUOI ÇA SERT ?

Depuis 1959, l'enseignement est obligatoire en France jusqu'à 16 ans. Après l'école primaire, tous les élèves sont acceptés au collège sans examen. Pendant quatre ans, de la 6^e à la 3^e, ils reçoivent une formation commune, qui les prépare à devenir de futurs citoyens.



LE COLLÈGE : POUR APPRENDRE QUOI ?

Au collège, les élèves étudient pour acquérir des connaissances autour d'un tronc commun, avec les maths, le français, l'histoire... mais aussi les arts plastiques, l'éducation musicale ou le sport. Les élèves apprennent également à réfléchir, à s'exprimer ou à travailler avec les autres. Tous ces enseignements sont essentiels, car ils servent à l'apprentissage d'un métier, mais aussi à bien vivre en société.

QUI PREND LES DÉCISIONS ?

Chaque collège a un **conseil d'administration** dont font partie le principal ou directeur, les professeurs, des parents d'élèves, des représentants des personnels et des membres du **Département**. Cette assemblée travaille sur l'organisation du collège, décide quel sera le budget de l'année, écrit le règlement intérieur, met en place des actions de lutte contre le harcèlement... La répartition des classes et les emplois du temps sont décidés par le principal ou directeur du collège.

Compétence

Ici, savoir-faire.

Conseil d'administration

Ici, assemblée qui se réunit au moins 3 fois par an pour prendre les grandes décisions concernant la vie du collège.

Département

Avec une majuscule, administration qui s'occupe d'un territoire.



QUE FAIT LE DÉPARTEMENT DANS LA VIE DE TON COLLÈGE ?

Le Département ne gère pas l'enseignement ni les programmes scolaires, mais il s'occupe du bon fonctionnement des collèges. C'est lui qui construit les nouveaux établissements, qui entretient, rénove et agrandit les bâtiments, afin que les élèves étudient dans les meilleures conditions possibles.

Il est aussi responsable du personnel périscolaire et de la restauration scolaire (personnel de cuisine, salles de cantine et repas servis aux élèves).

LE BREVET : UNE ÉTAPE IMPORTANTE ?

Cet examen permet de vérifier que les élèves ont bien acquis les **compétences** et connaissances enseignées au collège. C'est une première expérience d'examen et, même s'il n'est pas obligatoire pour entrer au lycée, il peut être exigé pour passer certains concours et postuler à des stages. Apprendre ses cours et s'entraîner régulièrement, se faire un planning de révisions quelques semaines avant le jour J : voici les clés pour bien réussir son brevet !



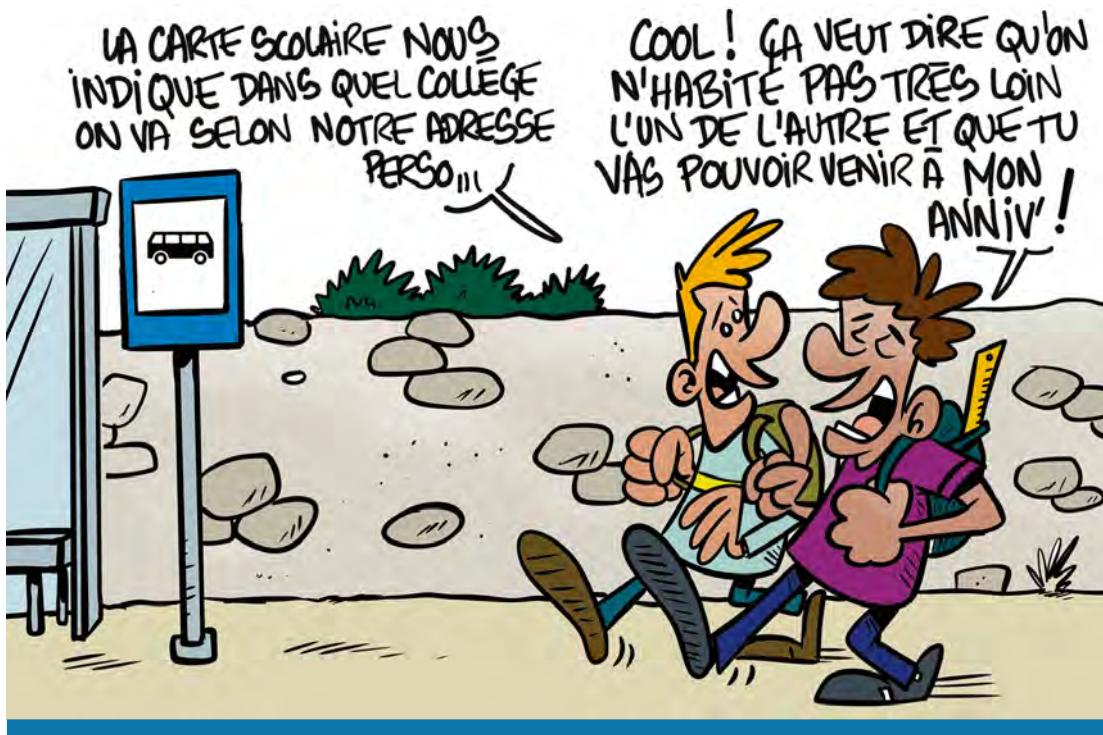
COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

CONTEXTE

SECTORISATION | Chaque Département crée une carte indiquant dans quel collège doit s'inscrire chaque élève selon son adresse. On appelle cela « la sectorisation ».

AVEYRON | En Aveyron, la carte scolaire a été mise à jour en 2022 pour s'adapter aux besoins actuels.

INTERVIEW | Magali Bessaou, vice-présidente en charge de la jeunesse, l'éducation, les collèges et l'immobilier départemental, nous explique.



« Une nouvelle sectorisation peut entraîner d'importants changements. »

culture...) étudient ensemble dans un même collège. Elle permet ainsi d'encourager la diversité et de donner à chaque élève du département les mêmes chances de réussite. »

Département. « C'est le Département qui est responsable de la sectorisation des collèges. C'est lui qui choisit de la remettre à jour quand il estime que c'est nécessaire. En Aveyron, une nouvelle sectorisation a été décidée au début de l'année 2022. Cela s'est fait après une discussion avec les maires

du département et les principaux des collèges. Cette organisation a permis notamment de rééquilibrer le nombre d'élèves dans les collèges aveyronnais. Sans cela, à l'avenir, certains établissements auraient pu être mis en danger jusqu'à risquer la fermeture. »

Transport. « Quand le Département modifie la sectorisation, il réfléchit à long terme pour qu'elle soit pertinente, pendant au moins une dizaine d'années. En effet, une nouvelle sectorisation peut entraîner d'importants changements, comme pour les transports scolaires, gérés par la Région. Ils doivent être adaptés et il peut être nécessaire de créer de nouvelles lignes pour permettre à tous les élèves de se rendre rapidement et facilement dans leur collège. »

LE SAIS-TU ?

Exceptions

Si la sectorisation qui a été mise en place par le Département ne convient pas à des familles, elles peuvent demander une **dérogation**.

Certaines sont acceptées systématiquement : par exemple, lorsqu'un élève doit être scolarisé près d'un établissement de soins pour raisons médicales, ou demande à aller dans le même collège que sa sœur ou son frère. D'autres dérogations, liées par exemple à un choix d'option ou de langue, peuvent être refusées.

À long terme
Sur une longue durée.
Pertinent
Ici, qui convient parfaitement.
Dérogation
Ici, autorisation spéciale.

Objectifs. « La sectorisation a plusieurs objectifs. Tout d'abord, cela permet de bien répartir les élèves dans tous les collèges du Département. En effet, si un établissement n'a pas assez d'élèves, il risque, par exemple, d'avoir moins d'enseignants, et les élèves étudieront alors dans de moins bonnes conditions. Ensuite, il s'agit aussi de faciliter les transports quotidiens de l'élève vers son collège, pour éviter qu'il ne parte trop tôt le matin et ne rentre trop tard le soir. »

Diversité. « Grâce à la sectorisation, des élèves issus de milieux différents (quartier, niveau de vie,

QUIZ !

Vrai ou faux ? Seuls les collèges publics sont concernés par la sectorisation.

Vrai (il est donc possible de s'inscrire dans un collège privé loin de son logement).

LE DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON INVESTIT DANS LES COLLÈGES

Un des objectifs de ton Département est que tu étudies dans de bonnes conditions.

C'est lui qui construit et entretient les collèges aveyronnais. Les élèves doivent en effet être accueillis dans des établissements sûrs, confortables, **inclusifs** et respectueux de l'environnement.

Rénovation. Le Département rénove parfois certaines parties d'un collège, afin de les rendre plus modernes et plus pratiques. Cela peut concerner la cantine scolaire, les équipements sportifs ou les sanitaires, comme cela a été fait récemment au collège de Millau, ou les salles de sciences, au collège Fabre de Rodez, par exemple.

Inclusion. Certains grands travaux transforment l'établissement pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et permettre à chaque élève en situation de handicap de bénéficier d'un environnement scolaire adapté. C'est ce qui a été fait, par exemple, au collège d'Onet-le-Château. Les salles de classe et celles du personnel ont aussi été modernisées et les locaux mieux isolés pour faire des économies d'énergie.



© Photothèque Département Aveyron

QUIZ !

Combien de temps la rénovation du collège d'Onet-le-Château a-t-elle duré ?

—sue z

Énergie. Le Département va investir 57,16 millions d'euros sur la période 2023-2027, notamment pour que les collèges soient plus respectueux de l'environnement. En 12 ans, leur consommation moyenne d'énergie a baissé de 15 % (l'objectif : atteindre 40 %) ! Cette année, à La Cavalerie, un nouveau collège modèle va ouvrir. Construit avec des matériaux écologiques très isolants, il a aussi été conçu pour préserver les espèces animales et végétales.

Numérique. Le Département développe les ENT (voir *Comprendre*). Il souhaite que les collèges soient tous équipés du Wifi à haut débit. Un projet d'offrir à tous les collégiens un ordinateur qu'ils pourront utiliser aussi bien en classe qu'à la maison est aussi en cours d'expérimentation.

Inclusif

Qui intègre une personne ou un groupe en mettant fin à son exclusion.

COMPRENDRE Les ENT

Les espaces numériques de travail (ENT) sont des outils numériques qui aident au quotidien les élèves dans leur travail scolaire. Ils permettent aussi aux parents d'élèves, aux enseignants et aux étudiants de mieux communiquer entre eux. C'est également un bon moyen pour tous les élèves d'apprendre à maîtriser les nouvelles technologies.

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES



CROSS

Organisé depuis 30 ans par le Département,

le cross scolaire rassemble chaque année 3 000 jeunes aveyronnais, dont 1 100 collégiens, sur 8 distances de course différentes.

Les jeunes ont aussi pour mission de bien gérer leurs déchets pendant la course.



© Photothèque Département Aveyron

RAID NATURE

1 200 collégiens et lycéens participent chaque année

aux raids nature organisés avec le Département.

Au programme : un parcours d'une vingtaine de kilomètres et différentes épreuves sportives telles que le canoë, la course d'orientation, le VTT...

LE SAIS-TU ?

Selon l'Agence de la transition écologique (ADEME), 44 kilos de nourriture servie en restauration scolaire en France partent chaque repas à la poubelle. Ce gaspillage représente, sur une année, 3,8 milliards de repas perdus ! C'est l'équivalent de 108 euros par personne par an.

CHIFFRES CLÉS

Plus de
5 MILLIONS

d'euros, c'est la somme investie pour les collèges publics et privés par le Département en 2022. Cet argent sert aux rénovations, à l'entretien et à payer les employés du Département.

195

C'est le nombre d'agents du Département qui travaillent dans les collèges en Aveyron.

1,1 MILLION

C'est le nombre de repas équilibrés et variés servis chaque année dans les restaurants scolaires des collèges de l'Aveyron.

BIEN MANGER DANS LES COLLÈGES, UNE PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT



© Photothèque Département Aveyron

La restauration scolaire est au cœur des actions du Département. Depuis 2008, il organise, pour tous les collèges, l'opération « L'Aveyron dans l'assiette ».

Qualité. L'objectif est de faire connaître aux élèves

les produits du département, notamment avec des recettes préparées par les cuisiniers de chaque collège, et de les sensibiliser à l'alimentation **durable** et de qualité.

Proximité. Cette opération permet aussi de travailler avec les producteurs locaux.

Équilibre. Des actions sont prévues en 2023 pour que les collégiens apprennent l'équilibre alimentaire et l'importance de bien manger pour se maintenir en bonne santé, être concentré et avoir de l'énergie. Ils découvriront aussi comment limiter le gaspillage alimentaire.

BRÈVES ⚡

REPAS

Chaque année, « L'Aveyron dans l'assiette » propose des opérations dans les collèges. En 2022, pour chacune de celles-ci, 8 000 repas ont été préparés par les cuisiniers des collèges avec des produits locaux.

THÉMATIQUES

Avec plus de 25 000 ruches en Aveyron, le Département a souhaité valoriser la **filière apicole** en 2022 avec « L'Aveyron dans l'assiette ». Au programme : un plat au miel et dégustation de miels locaux.

RECETTES

En te rendant sur le site **dans-l'assiette.aveyron.fr** , tu découvriras toutes sortes de recettes imaginées par les chefs cuisiniers des collèges aveyronnais. À toi de les reproduire chez toi, avec des produits locaux !



Durable

Ici, prenant en compte l'avenir de la planète.

Filière apicole

Ensemble des métiers liés à l'élevage d'abeilles.

Esprit critique

Capacité à se faire son propre avis ou jugement.



CULTURE

Les arts vivants s'invitent dans ton collège !

Chaque année, les élèves peuvent assister à une pièce de théâtre et recevoir en classe des professionnels du théâtre. C'est l'occasion de développer leur propre sensibilité artistique et leur **esprit critique** .

© Adobe Stock - Nicholas Felix



ENVIRONNEMENT

L'opération Collegi'ENS a un objectif : donner envie

aux jeunes de protéger l'environnement. En visitant les espaces naturels sensibles (ENS) du département, ils découvrent des sites protégés car leur faune (les animaux) ou leur flore (les végétaux) sont menacées.

SÉCURITÉ

Plusieurs exercices de sécurité doivent être organisés chaque année dans les collèges.

Chaque exercice imite une situation de danger qui a très peu de chance de se produire mais face à laquelle tout le monde doit savoir comment réagir. Il peut s'agir par exemple d'un incendie ou d'une attaque terroriste.



TÉLÉPHONE

L'utilisation du téléphone portable au collège est interdite. Tu peux l'avoir dans ton sac ou au fond de ta poche, mais il doit être éteint ! Cette interdiction vaut aussi pour les tablettes et les montres connectées. L'objectif est d'encourager la vie en collectivité et de permettre une meilleure concentration.



© Adobe Stock - Rido

Laïcité

Règle disant que chacun est libre de sa religion ou de ne pas en avoir.

Tolérance

Fait de respecter des idées ou des façons d'agir différentes des siennes.

Cyberharcèlement

Harcèlement en ligne.

Empathie

Capacité à ressentir les émotions des autres.

LA QUESTION

POURQUOI ÊTRE AU COLLÈGE AIDE À DEVENIR RESPONSABLE ?

Aller au collège est un droit pour tous, mais cela implique aussi des devoirs afin de bien vivre et étudier ensemble. Le cadre du collège permet ainsi de préparer chaque jeune à devenir un membre actif de la société.

Règlement. Le règlement intérieur donne les règles de comportement au sein du collège : les horaires, les grands principes à respecter (laïcité, diversité, tolérance...) les sanctions...

Respect. Au collège, on apprend à se conduire en citoyen : à être tolérant,



© Adobe Stock - Monkey Business

à lutter contre le racisme, ou à comprendre les principes démocratiques, par exemple. L'éducation à la santé et à la sexualité permet aussi de lutter contre les violences sexistes et de rappeler l'importance du consentement et du respect de chacun.

Harcèlement. Un plan de prévention contre le harcèlement a aussi été mis en place dans les collèges aveyronnais. Les élèves et les adultes apprennent à repérer un cas de harcèlement ou de cyberharcèlement, et à agir efficacement pour le résoudre.

QUIZ !

Depuis quand l'éducation jusqu'à 16 ans est-elle obligatoire : 1859, 1905 ou 1959 ?

1959 (avant cela, l'école était obligatoire jusqu'à 14 ans seulement).

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE AU COLLÈGE : À TOI DE JOUER !

Vivre ensemble, au collège ou ailleurs, n'est pas toujours

facile. Chacun peut être confronté à une situation gênante ou à des opinions différentes. Être à l'écoute des autres, faire preuve d'empathie et ne pas avoir peur de s'engager sont les clés de la réussite.

Adultes. Chaque jour, tu croises des adultes que tu ne connais pas forcément : la personne chargée

de l'entretien ou du ménage, la comptable, le secrétaire... Respecte bien leur travail, car, même si tu les vois peu, eux aussi contribuent à ton bien-être au sein du collège.

Engagement. Afin de faire bouger les choses dans ta classe ou dans ton collège, tu peux te présenter à l'élection des délégués et représenter tes camarades. Ainsi, tu pourras participer à des prises de décisions importantes.

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT

Si tu es victime ou témoin d'une situation de harcèlement, il est essentiel de vite la signaler. Tu peux t'adresser à tes parents, à un adulte du collège, à un élève ambassadeur... Si tu le préfères, tu peux aussi appeler un numéro gratuit et anonyme : le **3020**.



LES MÉTIERS CACHÉS DU COLLÈGE : QUI FAIT QUOI ?

CPE, principal, surveillant*...

De nombreuses personnes travaillent dans ton collège en plus des professeurs !
Découvre le métier de ceux qui partagent ton quotidien pendant 4 ans.

LE PRINCIPAL OU DIRECTEUR

C'est le chef d'établissement. Il est responsable des personnes qui y travaillent. Il veille au bon fonctionnement du collège, préside les conseils de classe, les conseils de discipline... Même si tu ne le vois pas souvent, il est très présent dans ta scolarité.



LE CPE ET LES SURVEILLANTS

Le conseiller principal d'éducation (CPE) a pour rôle de veiller au bien-être de chacun. Il s'assure que le règlement intérieur soit bien respecté, et gère les absences, les retards, les problèmes de discipline... Il est aidé pour cela par les surveillants, il ne faut pas hésiter à les solliciter en cas de petit ou de gros souci !



LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Le professeur principal est responsable de la vie de la classe en plus de ses cours : il s'occupe de l'élection des délégués, s'implique dans l'orientation des élèves... Il peut recevoir tes parents si tu as un problème dans ta scolarité ou avec un autre professeur.



LE DOCUMENTALISTE

Il est responsable du CDI (Centre de Documentation et d'Information), où tu peux aller pour travailler mais aussi pour te détendre. Il peut te guider si tu as besoin d'aide dans tes recherches.



LES PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

Même si tu ne les croises pas souvent, de nombreuses personnes sont indispensables au bon fonctionnement du collège. Le gestionnaire s'occupe de l'entretien des locaux et du matériel, de la sécurité, du budget... Les agents d'entretien du Département assurent le ménage des lieux, les cuisiniers préparent les repas...



L'INFIRMIER

Formé pour recevoir des adolescents, il t'accueille si tu as besoin de soins urgents ou tout simplement pour parler. Il est soumis au **secret médical** : tout ce que tu lui confieras restera entre vous.



Orientation

Ici, fait d'être orienté vers des études en fonction de ses goûts, de ses résultats scolaires...

Secret médical

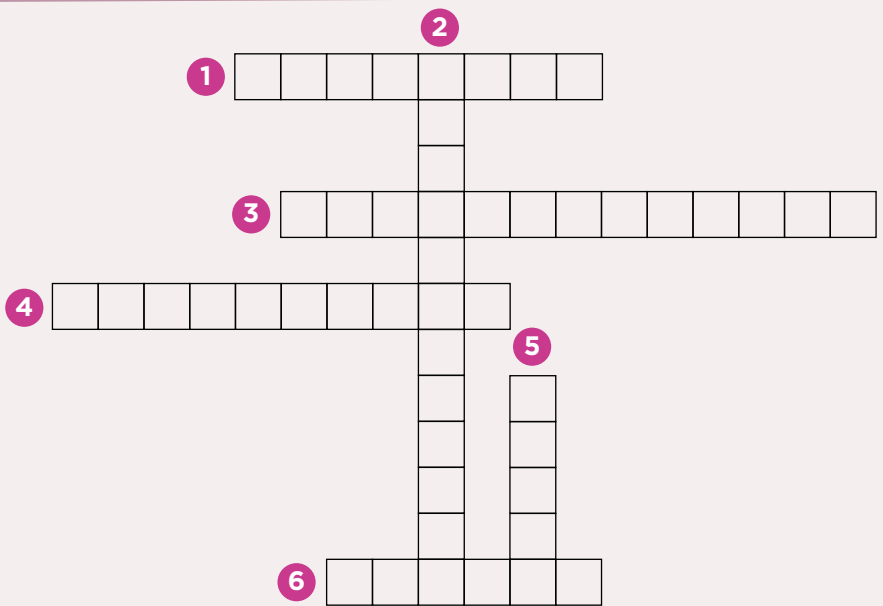
Obligation pour le médecin de garder secret ce que lui dit un patient.

*Pour faciliter ta lecture, tous les métiers sont écrits au masculin, mais bien sûr chaque rôle peut être tenu aussi bien par une femme que par un homme !

Grâce aux indices ci-dessous, complète cette grille en retrouvant des mots en lien avec le collège !

Indices :

- 1 Représentants des élèves.
- 2 C'est la personne qui s'occupe de l'entretien des locaux et du matériel, de la sécurité, du budget...
- 3 Elle est mise en place par le Département pour indiquer dans quel collège doit s'inscrire chaque élève.
- 4 Temps de pause.
- 5 Obligatoire, il s'effectue pendant l'année de 3^e.
- 6 Ton premier examen officiel.



Réponses : 1) Délégués - 2) Gestionnaire - 3) Sectorisation - 4) Récréation - 5) Stage - 6) Brevet

Annonce



Encore plus d'infos sur ton département

WWW.AVEYRON.FR f i y

AVEYRON
LE DÉPARTEMENT



Sur Twitter : @monquotidien

Quotidien playBac
PRESSE

Play Bac Presse SARL*,
14 bis, rue des Minimes, 75140 Paris CEDEX 03.

SERVICE ABONNEMENTS :
PLAY BAC PRESSE - CS 90 006 -
59718 LILLE CEDEX 9

TEL. : 0825 093 393 (0,15 € TTC/MIN)
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H,
ET LE SAMEDI DE 9H À 12H CONTACT@ABO.PLAYBAC.FR

* Dir. de la publication : J. Saltet - Dir. de la diffusion et du marketing : M. Jalans - Réd. en chef technique : N. Ahangama Walawage - Chef de projet : C. Bonsey - Secrétaire de rédaction : F. Saltet - Rédactrice : C. Rapinat - Dessinateur : Giemi - Infographies : S. Marques - Correctrice : M. Roos - Médiateur des lecteurs : Wolfgang - E-mail : monquotidien@playbac.fr - Fabrication/routage : M. Letellier, S. Parot - Abonnements : F. Vadivelou - Créa. promo. : A. Sueur - Partenariats : O. Briois (o.briois@playbac.fr) Play Bac Presse SARL - gérant Jérôme Saltet. Groupe Play Bac, François-Jérôme, Financière G. Burrus. Dépôt légal : novembre 1994, Commission paritaire : 0920C87062. C. de direction : F. Dufour, J. Saltet, M. Jalans. Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Imprimerie : Azurpartner. Origine du papier : Autriche. Taux de fibres recyclées : 0 %. Eutrophisation : Ptot 0,042 Kg/tonne.